



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS  
DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE HARNES

MC CAIN ALIMENTAIRE SA

Demande d'autorisation d'extension du plan d'épandage

Avis d'enquête publique

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, un arrêté interpréfectoral du 29 mars 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur la demande présentée par la société MC CAIN ALIMENTAIRE SA, sise ZI de la Motte du Bois, BP 39 à HARNES (62440), en vue d'être autorisée à étendre son plan d'épandage ;

Cette enquête se déroulera en mairie de HARNES du 4 mai 2012 au 4 juin 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. André LE MORVAN, commissaire-enquêteur, sera présent en Mairie de HARNES :

- Vendredi 4 mai 2012 de 8h30 à 11h30
- Jeudi 10 mai 2012 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 16 mai 2012 de 14h00 à 17h00
- Lundi 21 mai 2012 de 8h30 à 11h30
- Mardi 29 mai 2012 de 8h30 à 11h30
- Lundi 4 juin 2012 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'épandre.